



COMPTE-RENDU du

**CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 6 février 2023**

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le six février à dix-neuf heures, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Norbert SAMAMA, Maire du POULIGUEN, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 31 janvier 2023.

Étaient présents : M. Norbert SAMAMA, Maire ; Mme Fabienne LE HÉNO, M. Hervé HOGOMMAT, Mme Erika ETIENNE, M. Didier BRULÉ, M. Raphaël THIOILLIER, Mme Anne-Laure COBRAL de DIEULEVEULT, M. Frédéric DOUNONT, M. Alain GUICHARD, M. Patrick GUÉGUEN, M. Jean-Loup CHATELLIER, M. Philippe DELAVERGNE, M. Pierre-André LARIVIÈRE, Mme Réjane DOUNONT, Mme Nathalie BODELLE, M. Cyrille CARON, Mme Armelle SAMZUN, Mme Manon JAOUEN FREDOU, M. Alain DORÉ, Mme Christine MAITZNER, M. Bruno de SAINT SALVY, Mme Stéphanie LUSSIGNOL-VOUGE, M. Yves LE LEUCH, Mme Valérie GANTHIER et M. Nicolas PALLIER.

Excusés : Mme Marion LALOUE, Mme Manon JAOUEN FREDOU et M. Nicolas PALLIER ont respectivement donné pouvoir à Mme Réjane DOUNONT, M. Didier BRULÉ et Mme Valérie GANTHIER.

Absents : Mme Amélie FRÉCHINIÉ.

L'assemblée a choisi, en son sein, M. Raphaël THIOILLIER comme secrétaire, fonction qu'il a accepté.

Nombre de conseillers en exercice : 27 Membres Présents : 23 Ayant donné procuration : 3 Nombre de Votants : 26
--

N°	Rédacteur	Rapporteur	Objet
1	SGAL	M. le Maire	Pacte fiscal et financier 2023 - 2026 - ADOPTÉE
2	STDU	M. BRULÉ	Demande de subvention Etat au titre du « FONDS VERT » pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires ADOPTÉE
3	STDU	M. BRULÉ	Demande de subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) au titre de l'exercice 2023 - ADOPTÉE
4	STDU	M. LARIVIÈRE	CONSTRUCTION d'un bâtiment pour le Centre Technique Municipal Approbation du Protocole transactionnel - ADOPTÉE
5	URBA	M. HOGOMMAT	Approbation et signature de la Charte de l'Arbre et des dispositifs en résultant - REPORTÉE
6	SGAL	M. THIOLLIER	Convention de nomination du référent santé et accueil inclusif de la crèche et de la micro-crèche - ADOPTÉE

Décisions du Maire (voir récapitulatif en annexe)

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h37.

Le Maire,


 Norbert SAMAMA



COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/02/2023

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions qu'il a prises, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération n° 2 du 23/07/2020 reçue au Contrôle de Légalité le 24/07/2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire

➤ **N° 2023/13/STDU signée le 06/02/2023 reçue au contrôle de légalité le 06/02/2023**

Marché n° 2022STDU01PI08 Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le choix d'un investisseur solaire sur les toitures de 3 équipements publics de la commune Procédure Adaptée de PRESTATIONS INTELLECTUELLES Durée : 12 mois		
Titulaire	Attribution	
	Montant € HT	Montant € TTC
Société Loire Atlantique Développement-SPL 2, boulevard de l'Estuaire - CS 96210 44262 Nantes cedex 2	8 400,00	10 080,00

➤ **N° 2023/14/STDU signée le 06/02/2023 reçue au contrôle de légalité le 06/02/2023**

Marché n° 2022STDU01FR12 Fourniture de deux fontaines incongelables à roue Procédure Adaptée de FOURNITURES Durée : 12 semaines		
Titulaire	Attribution	
	Montant € HT	Montant € TTC
BAYARD 4 avenue Lionel Terray CS 70047 69 881 MEYZIEU CEDEX	7 369,66	8 843,59

➤ **N° 2023/18/STDU signée le 06/02/2023 reçue au contrôle de légalité le 06/02/2023**

Marché n° 2022STDU01PI17 Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville Procédure Adaptée de PRESTATIONS INTELLECTUELLES Durée :4 mois		
Titulaire	Attribution	
	Montant € HT	Montant € TTC
Société Loire Atlantique Développement-SPL 2, boulevard de l'Estuaire - CS 96210 44262 Nantes cedex 2	24 075,00	28 890,00

➤ **N° 2023/19/STDU signée le 06/02/2023 reçue au contrôle de légalité le 06/02/2023**

Fourniture d'un lave-vaisselle à avancement automatique Procédure Adaptée de FOURNITURES Durée :12 semaines		
Titulaire	Attribution	
	Montant € HT	Montant € TTC
HORIS - Division BONNET THIRODE ZAC Montagne Plus 117 rue du Drouillard 69 003 LYON	23 871,00	28 645,20

➤ **N° 2022/31/SGAL signée le 01/12/2022 reçue au contrôle de légalité le 06/01/2023**

Convention d'utilisation des équipements sportifs par l'association sportive du collège Jules Verne – Années scolaires 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023
 Participation exigible par la commune – Année scolaire 2022-2023 d'un montant de 432 € au regard du planning.

➤ **N° 2022/32/SGAL signée le 01/12/2022 reçue au contrôle de légalité le 06/01/2023**

Convention d'utilisation des équipements sportifs par le collège Jules Verne – Années scolaires 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023
 Participation exigible par la commune – Année scolaire 2022-2023 d'un montant de 7302 € au regard du planning.